

## Interpellation concernant le bâtiment scolaire de Chantemerle-Nord et ses défaillances

### Séance du Conseil communal du 30 octobre 2024

Je souhaite par la présente attirer l'attention du Conseil communal sur des problèmes récurrents concernant le nouveau bâtiment scolaire de Chantemerle-Nord, inauguré à la rentrée scolaire 2024-2025. Cette construction, réalisée en urgence suite au préavis N° 03-2023, avait pour but de répondre à un besoin pressant de places scolaires pour les élèves du secondaire, notamment en libérant le Collège des Alpes pour eux. Toutefois, à la rentrée de 2024, il s'avère que le premier étage du Collège des Alpes est resté entièrement vide, car les besoins en salles de classe pour le secondaire avaient été surestimés pour la rentrée 2024-2025. Malgré cela, le bâtiment de Chantemerle-Nord a été construit dans l'urgence et mis en service rapidement, présentant de nombreux défauts qui impactent aujourd'hui la sécurité et la santé des usagers.

#### Problèmes d'infrastructures et conditions de sécurité

- *Problèmes d'aération et de qualité de l'air* : Les usagers ont signalé des problèmes d'aération persistants. Malgré l'ouverture des fenêtres, les taux de CO2 restent élevés, et le système de ventilation semble ne pas fonctionner. Des taux d'humidité préoccupants (jusqu'à 70 %) ont également été constatés. Ces informations ont été remontées à plusieurs reprises aux autorités communales.
- *Condensation et fuites d'eau* : Dans certaines classes, des gouttes de condensation tombent régulièrement du plafond sur les élèves, aggravant les problèmes de santé et d'hygiène. J'annonce ici un intérêt personnel, puisque mon fils de 9 ans, Thomas, est scolarisé dans l'une des classes concernées. Depuis le début de l'année, l'eau a coulé du plafond sur la tête des élèves et sur leurs tables/affaires à plusieurs reprises.
- *Symptômes de malaise chez les utilisateurs* : Certains utilisateurs du bâtiment, rapportent des symptômes tels que maux de tête, asthme, maux de gorge, démangeaisons oculaires et fatigue intense. Ils ont interpellé à plusieurs reprises les autorités afin de vérifier si cela était lié aux mauvaises conditions environnementales dans le bâtiment.

#### Dangers et manque d'infrastructures adaptées

Le bâtiment présente également des dangers pour les élèves, notamment en ce qui concerne les espaces extérieurs : (cf. photos ci-dessous)

- *Absence d'espaces de jeux* : L'extérieur du bâtiment est principalement recouvert de bitume et de gravillons, sans aire de jeux adaptée pour les enfants. Bien que quelques espaces verts existent, ils sont inaccessibles car entourés de barrières. Les jeux sont interdits pendant les récréations en raison du risque de dépassement sur la chaussée.
- *Accidents dans la cour et sol glissant* : Les enfants ont subi plusieurs accidents dans la cour, qui n'est pas adaptée à leur tranche d'âge (6 à 10 ans). De plus, le sol à l'intérieur du bâtiment devient extrêmement glissant les jours de pluie, ce qui a causé des chutes et des blessures.

#### Silence des autorités communales

Malgré les nombreux signalements effectués auprès des autorités par les usagers du bâtiment, il semble qu'aucune mesure d'investigation n'a été mise en place par la DUE. À tout le moins, aucune réponse n'a été donnée aux usagers. Juste avant les vacances d'octobre, un groupe d'usagers a informé les autorités communales qu'ils contacteraient les autorités cantonales de protection de la santé si aucune solution n'était trouvée pour la rentrée. En parallèle, la Société Pédagogique Vaudoise (SPV, syndicat des professionnel-le-s de l'école vaudoise) a également été approchée.

### Cérémonie d'inauguration programmée malgré les problèmes

Alors que ces problèmes perdurent, la Direction de l'urbanisme et de l'environnement a prévu d'organiser une cérémonie d'inauguration le 31 octobre 2024, mettant en avant la rapidité de construction (10 mois) et les critères de durabilité du bâtiment. Cependant, cette cérémonie a été planifiée sans concertation avec les usagers du bâtiment, qui continuent à subir les dysfonctionnements au quotidien. Ils ont appris l'organisation de cette cérémonie par voie de presse...

### Questions à la Municipalité de Pully

Face à ces constats, je demande à la Municipalité de répondre aux questions suivantes :

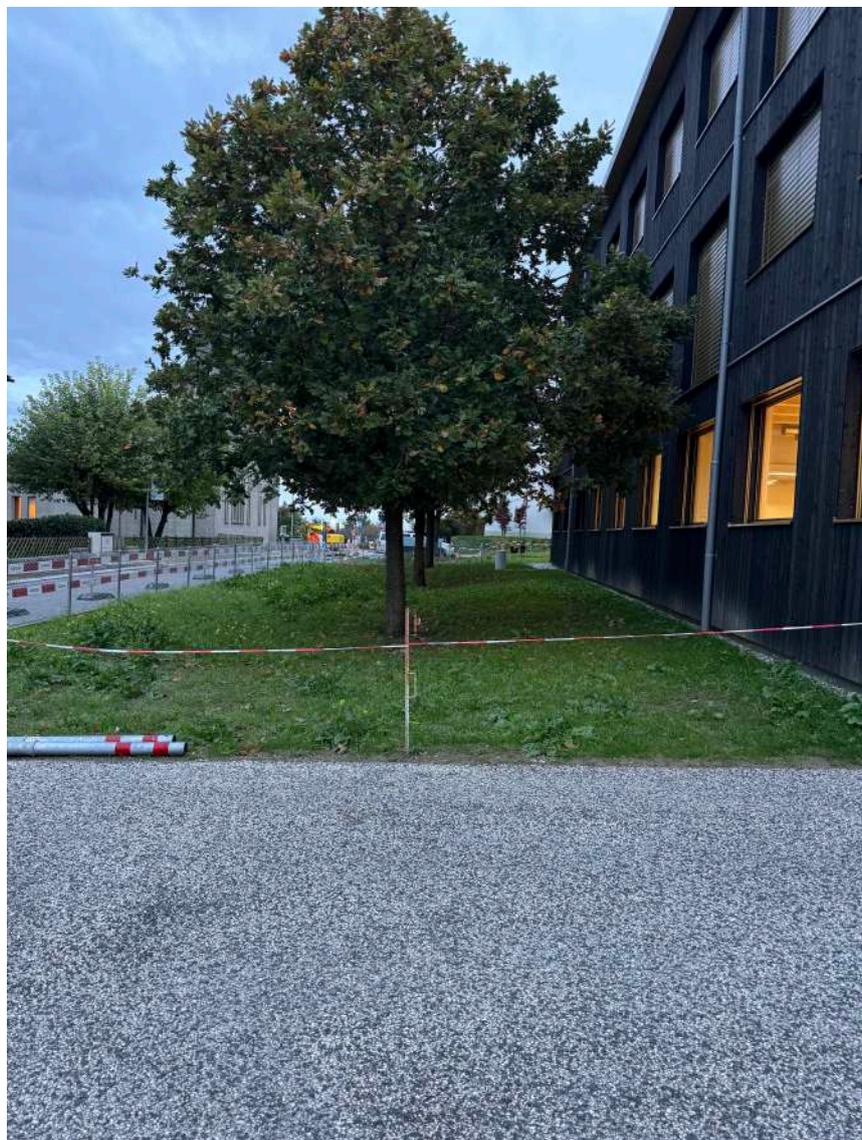
- 1) Quelles mesures urgentes et à long terme la Municipalité entend-elle prendre pour explorer et résoudre les problèmes de ventilation, d'humidité excessive et de taux de CO2 élevés dans les salles de classes ?
- 2) La Municipalité a-t-elle fait un avis des défauts auprès du constructeur afin qu'il résolve les problèmes de qualité de l'air ainsi que l'humidité dans les salles de classe ?
- 3) Quelles actions sont prévues pour améliorer la sécurité des infrastructures intérieures et extérieures afin d'éviter de nouveaux accidents pour les enfants scolarisés ?
- 4) Quand la Municipalité prévoit-elle de créer des infrastructures adaptées aux besoins de jeux des enfants, actuellement limités à un environnement bitumé sans accès aux espaces verts pendant toutes les récréations ?
- 5) Pourquoi la Municipalité ne prend-elle pas la peine de répondre aux multiples signalements effectués par les usagers, et comment justifie-t-elle son silence face à des questions aussi importantes que la sécurité et la santé des enfants et du personnel enseignant et éducatif ?
- 6) Organisation de la cérémonie d'inauguration : Pourquoi la Municipalité a-t-elle choisi d'organiser une cérémonie publique d'inauguration alors que les problèmes soulevés ne sont pas résolus ?

Je remercie d'avance la Municipalité pour ses réponses.

Tânia Gazzola  
Conseillère communale,  
Membre du Conseil des établissements  
primaire et secondaire Pully-Paudex-Belmont  
(Quart-parents)



Cour de récréation dépourvue d'infrastructures adaptées aux enfants entre 6 et 10 ans



Tous les espaces verts sont interdits d'accès aux enfants